PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 11 OCTOBRE 2024

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 octobre 2023
2. Rapport d'activité 2023-2024
3. Rapport financier 2023-2024
4. Rapport moral
5. Vie statutaire
   - Tarifs des licences 2024/2025
   - Balisage
   - Rando douce
   - Fête de la charcuterie
   - Fête de la randonnée
   - Nouvelles personnes pour la CA
   - Changement d'adresse
6. Programme hivernal 2024/20205
7. Questions diverses

Les membres de l'association Los Passejaires - Randonneurs des Monts de Lacaune, régulièrement convoqués, se sont réunis en assemblée générale ordinaire, le vendredi 11 octobre 2024, à 18 heures 30, à la Maison des Associations, avenue de Naurois à Lacaune.

74 Membres présents : Pierre CAURIER, président - Denis GENRE-GRANDPIERRE, secrétaire adjoint - Claude MOINE, trésorier et chargé des licences - Laure CABROL, Secrétaire PUECH Gisèle secrétaire - Isabelle RAISSIGUIER , trésorière adjointe - Annie et Gérard BACOU - Janine BARDY - Monique BERNARD - Régine BÉZIAT - Alain et Christiane BUGES - Josefa CANADAS - Nadine et Michel CAMBON - Aline et Daniel CAMP - Janine et Michel CAUQUIL - Josette CAURIER – Françoise CROS - Daniel DUVERNAY - Catherine et Christian FAURÉ - Georgette GALTIER - Alain GUIBBERT - Évelyne GENRE-GRANDPIERRE, vérificatrice aux comptes – Naïm et Marie-José HAKIM– Dominique et Gilbert LOUBET – Jacques et Sylvie LUIS - Hervé MANIBAL - Adèle MENDES - Gérard PALIS - GAYRAUD Marie te André - Anne-Marie PUYGRENIER - Claudine et Jean-Louis RAZIMBAUD - Jacqueline ROUANET - Danièle ROUFFET - Jeanine SABATIER - André SUC - Éliane TEISSIER - Claude et Marie-Line VABRE – Alain TABARIES, Francine VALÉRY – Annie et Jean-Louis VIALET - Martine VISTE - Christian COUET-GUICHOT – Christian VIDAL– Yves ENJALBERT – Pascal LERAT– Alain FARET – Fernande et José MATIAS – Rose-Marie et Joël CEBE – Joëlle DAUCHEZ – Claude et Andrée FOURGASSIE – Florence BOUTES - Aline LORO – Francine ROUSSEAU – André et Francine PUCHE– Georges PUECH – Michel BARDY – Martine DOMINIQUE

Invités présents : André MASSE, Président du CDRP81, Robert BOUSQUET, Maire de Lacaune, Alain CABROL, Maire de Nages, Maire de Moulin Mage représenté par Florence BOUTES

Invités excusés : Francis CROS Maire de La Salvetat

16 Adhérents excusés ont adressé un pouvoir, noté sur le tableau ci-dessous :

NOM	PRENOM	RECU LE	DONNE POUVOIR A						
			VISTE MARTINE	MANIBAL HERVE	CABROL LAURE	ELIANE TEISSIER	FAURE CATHY	FAURE CHRISTIAN	PIERRE CAURIER
MARC	DANIEL	08/09/24	1						
MEREO	JOCELYNE	11/09/24		1					
BESSIERE	MARIE PIERRE	10/09/24			1				
CAUQUIL	CLAUDE	23/09/24	1						
CAUQUIL	JOSIANE	23/09/24	1						
MIGAYROU	CHRISTIAN	08/09/24					1		
MIGAYROU	MARYSE	08/09/24						1	
BEZIAT	MONIQUE	02/09/24							1
BEZIAT	FRANCIS	02/09/24							1
CALVET	JEAN MARIE	04/10/24			1				
CALVET	ANNE MARIE	04/10/24			1				
GAVALDA	CLAUDE	04/10/24							1
GAVALDA	LAURENCE	04/10/24							1
ROULENC	MARIE-FRANCE	10/10/24				1			
ROBERT	MICHELE	10/10/24							1
ROBERT	JEAN-MICHEL	10/10/24							1
TOTAL			3	1	3	1	1	1	6

Le quorum est largement atteint par le chiffre de 74, Pierre CAURIER, président, ouvre la séance à 18 heures 30, il accueille et remercie les participants, énumère les personnes excusées, les pouvoirs reçus et nomme Gisèle PUECH secrétaire de séance.

Il donne lecture de l'ordre du jour :

1 - Le dernier procès verbal est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2 - Le rapport d'activité de la saison 2023/2024 est présenté par Pierre Caurier Président

❖ Historique des adhésions

	ANNEES						
LICENCES	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Individuelles	46	48	46	64	41	54	53
Familiales	20	20	25	30	29	29	30
Rattachées	22	20	25	31	28	31	32
2eme club	6	4	4	2	4	3	3
TOTAL	94	92	100	127	102	117	118

- Pour information par rapport à l'année dernière, il y a eu 16 départs et 23 nouveaux ou retours
- Rando douce : 9 n'ont pas repris la licence et il y eu 8 nouveaux

❖ Statistiques

- 75 femmes et 51 hommes ; **126 adhérents** y compris les licenciés en rando douce.
  - 62 licences individuelles
  - 29 licences familiales
  - 33 personnes rattachées aux licences familiales
  - 2 licences 2ème club
- La moyenne d'âge est de 70 ans

❖ Sorties et randonnées

➢ Rando douce :
- 26 randonnées proposées
- Moyenne 23 personnes par randonnée
- Kilométrage moyen 6.5 km /randonnée

➢ Randos du jeudi
- 40 randonnées proposées
- Moyenne 26 personnes par randonnée
- Kilométrage moyen 11 km /randonnée
- 11 randonnées annulées à cause de la météo

- Randonnées à la journée (dimanche),
  - 15 randonnées proposées
  - Moyenne 16 personnes par randonnée
  - Kilométrage moyen 16 km /randonnée
  - 3 randonnées annulées à cause de la météo

- Week-end/semaines :

1 Week-end au pont du Gard : 37 personnes
1 séjour sur l'île d'Oléron : 24 personnes
1 Week-end dans les gorges du Tarn : 18 personnes
1 Week-end à Cransac : 13 personnes
1 itinérance annulée

- Sorties de la saison estivale : pour maintenir un programme estival, le club a organisé quelques randonnées pour garder le lien durant l'été, autour des fêtes de village et du Presbytère de Tastavy.

3 - Le rapport financier de la saison 2022/2023 est présenté par Claude Moine, trésorier

Compte	2 620.02 €
Caisse	57.63 €
Livret	13 349.49 €
Total	16 027.04 €

	Dépenses	Recettes	Résultat
Cotisations et licences	3 472.25	3 684.00	211.75
Subventions	0.00	1 535.00	1 535.00
Stages et formations	170.00	0.00	-170.00
Balisage	65.93	1 127.50	1 061.57
Fête de la randonnée	0.00	0.00	0.00
Fête de la charcuterie	1 156.43	1 744.05	587.62
Pont du Gard	3 121.13	3 194.00	72.87
Ile Oléron	16 395.22	16 468.00	72.78
Gorges du Tarn	4 904.52	4 511.00	-393 52
Cransac	2 421.77	2 466.00	44.23
Corse (2023)	6 772.28	5 004.00	-1768.28
itinérance	230.20	0.00	-230.20
Frais administratifs	199.49		-199.49
Frais bancaires	66.94		-66.94
Déplacements reconnaissances	476.93		-476.93
Achats	380.63		-380.63
Repas	6 052.12	4 280.00	-1 770.12
Dons		3 500.00	3 500.00
Abandon frais kilométriques	1 334.48	1 334.48	0.00

TOTAL	**45 883.84**	**47 513.55**	**1 629.71**

Produits financiers (intérêts livret)	408.09

BILAN AU 31/08/2024

Compte	2 233.36
Caisse	74.00
Livret	15 757.48
TOTAL	18 064.84

Heures de bénévolat 2023-2024 : 16.4 x 284 heures = 4 657.60 €

Le déficit du séjour dans les gorges du Tarn est dû à un report du séjour en raison de la météo il y avait 26 inscrits et seulement 18 ont participé après le changement de date.

Séjour en Corse le déficit de cette année (1768 €) est comblé par l'excédent de l'année passée sur ce même séjour (1800 €)

L'itinérance a été annulée : l'acompte de 230.20 € a été en partie remboursé et le déficit réel est de 88 € qui sera annulé si l'itinérance se réalise en 2025.

Après avoir consulté les écritures et ouï le trésorier en son rapport, Pierre Caurier donne la parole à Évelyne Genre-Grandpierre, vérificatrice aux comptes, qui indique avoir consulté la totalité des écritures avec le trésorier, elle apprécie la clarté des tableaux ainsi que tous les détails notés et approuve les comptes ainsi présentés.

Les membres présents et représentés donnent, à l'unanimité, quitus au trésorier pour l'ensemble des écritures de l'exercice écoulé.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le transfert du résultat au compte associatif est voté pour cet exercice ainsi que le rapport financier.

4 et 5 - Le rapport moral et la vie statutaire sont présentés par le président, Pierre Caurier, qui reprend la parole :

- **Tarif des LICENCES (adhésion) pour 2024/2025** :

Après avis du conseil d'administration, lors de la séance du 4 octobre 2024, et après discussion il a été convenu de passer le tarif de la licence individuelle à 33 €, la familiale à 65 €, le second club reste à 12 €.

Pour la première adhésion au club il sera demandé un certificat médical obligatoirement celui-ci ne sera plus limité dans le temps.

- Pour les autres adhérents, il faudra compléter le questionnaire de santé et impérativement répondre **NON** à **TOUTES** les questions. Si une seule réponse **OUI** ou si absence de réponse, un certificat médical est obligatoirement à fournir.

- Le questionnaire de santé est à conserver par le licencié, par contre l'attestation de santé doit être remise en même temps que le règlement.

- Dématérialisation de la licence par l'envoi d'un courriel avec PDF (2ème année), l'édition par le club demeure bien évidemment possible, il suffit de la demander…

- Certaines mutuelles ou complémentaires santé remboursent le montant de la licence, renseignez-vous auprès de la vôtre... et demandez une attestation au trésorier.

Il est possible d'envoyer votre règlement accompagné du certificat médical ou de l'attestation de santé et/ou du bulletin d'adhésion 2024/2025, à la nouvelle adresse (voir plus loin) ainsi que les numéros de téléphone fixe, portable et l'adresse de courriel pour les différents courriers/courriels envoyés par les secrétaires (*demandez le bulletin d'adhésion par courriel ou éditez le depuis le site : http://lospassejaires-montsdelacaune.fr/ onglet le club*).

Balisage : Jean-Marie Calvet, vice-président et responsable du balisage, absent a laissé le compte rendu cette année le club a effectué plusieurs balisages :

- Vérification du GR 43
- Balisage des Termes de Tsaquarello (Nages)
- Balisage du chemin des fées (Murat)
- Vérification du chemin de Guyor (commande CDRP)
- Balisage de la rando des 3 vallées (Vabre) (Commande CDRP)

Une motivation plus importante est demandée à tout le monde car nous avons toujours des commandes de balisage du CDRP81 et mairies, des formations sont disponibles et entièrement payées par le club

Fête de la charcuterie : Cette année Daniel Duvernay a participé à l'organisation de cette manifestation qui est une source de revenu non négligeable pour notre club. Nous avons seulement servi les petits déjeuners et non la buvette comme les autres années. Le temps a été pluvieux mais, malgré cela, et avec la collaboration du supermarché NETTO et des établissements NIEL qui ont bien voulu reprendre les invendus nous avons réussi à faire un bénéfice pour le club. On nous demande d'assurer de plus en plus de petits déjeuners mais c'est très compliqué de prévoir car nous sommes très dépendants des conditions météo.

6 - Programme hivernal 2024/2025 :

- Le conseil d'administration, réuni le 4 octobre, dans le cadre de la réunion préparatoire à l'assemblée générale, a planifié ce programme, très riche par la diversité des propositions (remerciements aux valeureux animateurs), mais également le report de toutes les annulations ; le calendrier est présenté et approuvé en séance (*voir programme hivernal ci-joint*).

- Le lundi : rando douce, rendez-vous PP à 13h30

- Le jeudi : Hervé MANIBAL et d'autres Passejaires volontaires organisent des sorties en journée ou demi-journée, avec un départ "Parking de la Poste", en abrégé "PP" (*voir programme spécifique en cours*).

- Des sorties week-end ou semaines sont prévues, programme et fiche d'inscription uniquement réservés aux adhérents sur la gazette, attention aux dates limite d'envoi (*merci d'établir un chèque par réservation*).

7 – Questions diverses :

- ✓ Le président appelle à de nouvelles volontés pour participer au conseil d'administration, son appel a été entendu et de nouvelles personnes se sont proposées en fin de réunion
- ✓ Notre adresse postale va être modifiée car la Mairie ne souhaite plus recevoir le courrier des associations. Gisèle PUECH va se renseigner pour voir s'il est possible de conserver malgré tout le siège social à la Mairie. La nouvelle adresse sera celle de notre local soit : 25 avenue de Naurois 81230 Lacaune.
- ✓ Des personnes ont demandé l'organisation de randonnées plus « sportives » il n'y a pas d'opposition il suffit de faire une formation préalable et de proposer ces randonnées.

La parole est donnée aux adhérents ou aux invités :

- André Masse, prend la parole il souligne l'importance de notre association au sein du département et souhaite que ce partenariat perdure…
- Alain Cabrol, Maire de Nages, et Robert Bousquet Maire de Lacaune, remercient le club de son implication dans la vie associative locale.
- Pierre Caurier, président reprend la parole pour remercier de leur implication Anne Marie Calvet, et Hervé Manibal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20 heures, avec un bon moment convivial avant d'aller au restaurant.

Le Président,
Pierre CAURIER

Le Trésorier,
Claude MOINE

Les Co-Secrétaires,
Laure CABROL et Gisèle PUECH